

Amundi PEA Emergent EMEA (MSCI Emerging EMEA) ESG Transition UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/07/2026

ACTIONS ■

Objectif d'investissement

Le fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice MSCI EM EMEA Ex-Egypt ESG Broad CTB Select Index ("l'Indice de Référence"), libellé en USD tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence. Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds. L'Indice de Référence est basé sur l'indice MSCI EM EMEA ex Egypt représentatif de la performance de marché des grandes et moyennes capitalisations des marchés émergents (Afrique du Sud, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Egypte, Hongrie, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Maroc, Pérou, Philippines, Pologne, République Tchèque, Russie, Taiwan, Thaïlande, Turquie) (l'« Indice Parent »). Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales notamment en répliquant un Indice qui répond aux critères minimaux du règlement EU Climate Transition Benchmark (EU CTB), en vertu du Règlement (UE) 2019/2089 modifiant le Règlement (UE) 2016/1011. Les définitions des normes minimales pour la méthodologie des indices de référence « EU Climate Transition » conformes aux objectifs de l'Accord de Paris sont données par la législation. La méthodologie de l'Indice de Référence s'aligne sur certains critères tels que : - Une réduction minimale de 30 % de l'intensité des gaz à effet de serre (GES) par rapport à l'indice cadre. - Un taux minimum d'auto-décarbonisation de l'intensité des émissions de GES conformément à la trajectoire prévue dans le scénario le plus ambitieux de 1,5 °C du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ce qui équivaut à une réduction moyenne de l'intensité des GES d'au moins 7 % par an. Les limites de l'approche adoptée sont décrites dans le prospectus du Fonds par le biais de facteurs de risque tels que le risque lié à l'investissement durable. Le score ESG des entreprises est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations collectés/calculés selon des méthodes propres à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées. Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »). Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds. Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	13,93%	13,71%	16,33%
Volatilité de l'indice	13,93%	13,71%	16,32%
Tracking Error ex-post	0,01%	0,02%	0,04%
Ratio de sharpe	0,81	0,64	0,34

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/06/2026	3 mois 30/04/2026	1 an 31/07/2025	3 ans 31/07/2023	5 ans 30/07/2021	Depuis le 05/05/2014
Portefeuille	4,18%	-0,05%	1,16%	11,68%	35,69%	25,21%	110,69%
Indice	4,78%	0,04%	1,41%	12,81%	40,03%	30,40%	131,37%
Ecart	-0,61%	-0,08%	-0,25%	-1,13%	-4,34%	-5,19%	-20,68%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	15,11%	12,77%	7,89%	-15,24%	4,37%	7,69%	19,64%	-11,00%	19,81%	13,80%
Indice	16,31%	14,10%	8,61%	-14,85%	4,86%	8,54%	20,60%	-10,26%	20,59%	14,51%
Ecart	-1,20%	-1,33%	-0,71%	-0,39%	-0,49%	-0,84%	-0,97%	-0,74%	-0,78%	-0,71%

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⬅ Risque le plus faible

Risque le plus élevé ➡

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Les parts sont exposées à un risque de change dans la mesure où les composants de l'Indicateur de Référence peuvent être libellés dans des devises différentes de celle des parts et/ou si les parts sont listées sur certains marchés dans des devises différentes. Le Fonds est exposé au risque de contrepartie résultant de son recours à des IFT. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi PEA Emergent EMEA (MSCI Emerging EMEA) ESG Transition UCITS ETF.

Caractéristiques (source : Amundi)

VL	C : 21,07 EUR
Actif géré	59,97 (millions EUR)
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation *	0,55%
Date de VL et d'actif géré	31/07/2026
Code ISIN	C : FR0011440478
Type de Réplication	Synthétique
Indice de référence	100% MSCI EM EMEA EX-EGYPT ESG BROAD CTB SELECT INDEX
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Eligibilité	Compte-titres, Assurance-vie
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création de la classe	05/05/2014
VL de lancement	10,00 (EUR)
Date de la première VL	05/05/2014
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	Eligible au PEA
Clôture fiscale	Mars

* Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC). Des coûts de transaction et des commissions peuvent être appliqués dans le cadre de la négociation d'ETF.

ACTIONS ■

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'univers d'investissement est identique à celui de l'indice MSCI EM EMEA (l'« Indice Parent ») à l'exception de l'Egypte (l'« Univers d'investissement »). Il offre une exposition à la performance globale des marchés émergents d'Europe, du Moyen Orient et d'Afrique (« EMEA »), Egypte exclue, telle que définie dans la méthodologie de construction des indices MSCI Global Investable Market. L'univers d'investissement couvre approximativement 85% des capitalisations boursières de chacun de ces pays. Le poids de chaque valeur dans l'Indice Parent est ajusté suivant sa capitalisation boursière, sur la base du flottant.

L'Indicateur de Référence intègre des environnementaux, sociaux et gouvernementaux (« ESG ») :

(i) Exclusion de certaines activités sur des critères ESG selon la méthodologie MSCI ESG Research ;

(ii) Notation des sociétés restantes selon leur capacité à gérer les risques et opportunités ESG, afin de pouvoir les intégrer dans l'Indicateur de Référence ;

(iii) Approche « Best-in-Class » aux titres admissibles restants: seuls les titres des sociétés avec les notations ESG les plus élevées et qui représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la classification Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice Parent sont inclus dans l'Indicateur de Référence. L'approche vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Emergents**

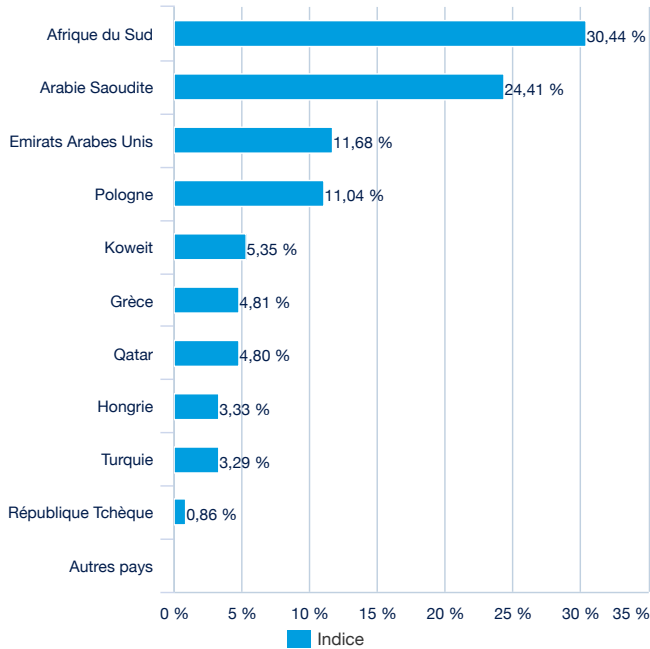
Nombre de valeurs : **131**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

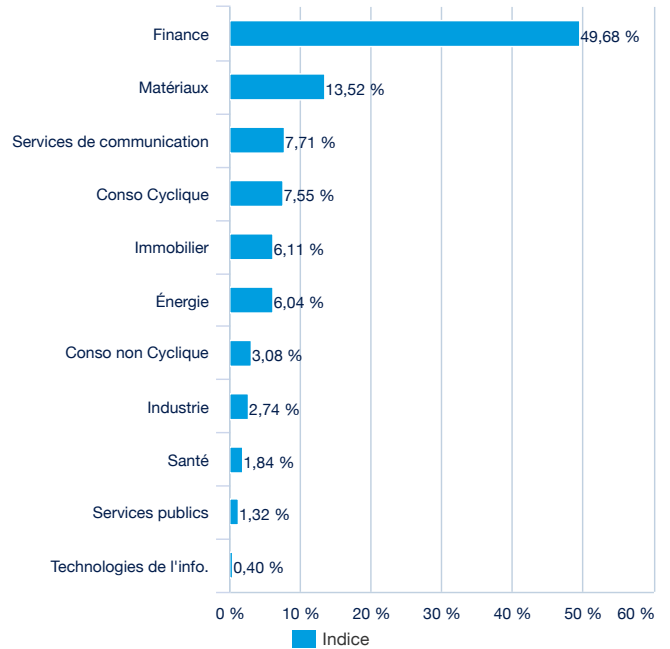
	% d'actifs (indice)
AL RAJHI BANK	4,56%
ANGLOGOLD ASHANTI PLC	4,08%
NASPERS LTD-N SHS	3,53%
GOLD FIELDS LTD	2,98%
THE SAUDI NATIONAL BANK	2,65%
FIRSTRAND LTD	2,56%
KUWAIT FINANCE HOUSE	2,54%
SAUDI TELECOM CO	2,24%
PKO BANK POLSKI	2,21%
OTP BANK PLC	2,05%
Total	29,42%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)





ACTIONS ■

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Euronext Paris	EUR	PLEM FP	PLEMIV	PLEM.PA	PLEMINAV-SOLA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF
	Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
 90 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
 info-etf@amundi.com

Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT. BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



ACTIONS ■

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundiETF.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.

Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.

La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire

La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundiETF.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.